

ASN journée du 4 février 2010

Transport de matières radioactives

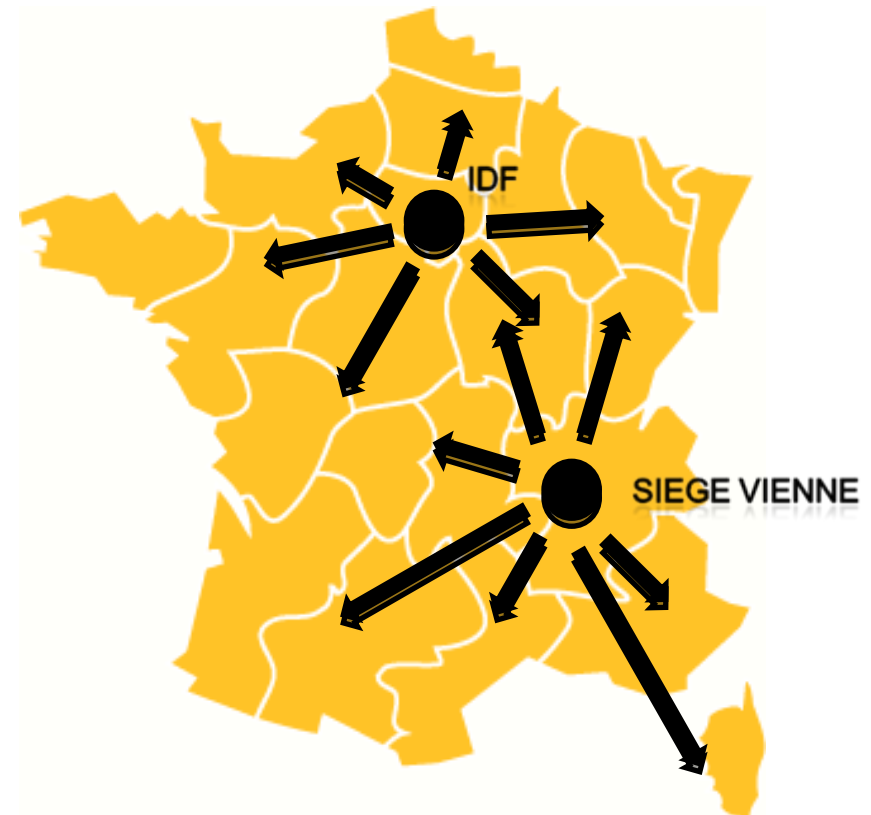
LE CONSEILLER A LA SECURITE

ASN journée du 4 février 2010

SECURIDIS, un cabinet de spécialiste en conseil pour les activités liées aux transports de marchandises dangereuses et notamment les matières radioactives.

Acteur majeur dans ce domaine depuis 2001.

Une équipe disponible pour vous accompagner dans votre démarche sécurité



ASN journée du 4 février 2010

Mon entreprise est-elle concerné par l'obligation de désigner un conseiller à la sécurité ?

Quelles-sont mes obligations réglementaires ?

Notre expérience et vos métiers nous permettrons d'aborder ensemble ces questions



Qui est concerné ?

ASN journée du 4 février 2010

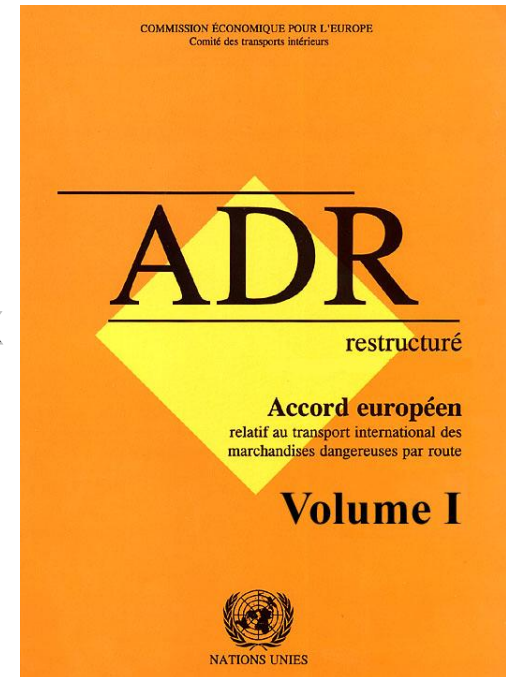
Depuis le 1er janvier 2001, toute entreprise qui :

- expédie
- charge
- transporte
- décharge
- emballe

des matières dangereuses est tenue de s'adjoindre les services d'un conseiller à la sécurité (*hors exemptions*).

ASN journée du 4 février 2010

- Directives européennes 96/35 du 3 juin 1996 et 2000/18 du 17 avril 2000
- Accord ADR
- Arrêté du 29 mai 2009 modifié relatif aux transports de marchandises dangereuses par voies terrestres (dit « arrêté TMD »)



Le défaut de déclaration d'un CSTMD

ASN journée du 4 février 2010

Depuis le 3 janvier 2002 (*loi 2002-03 (article 12) sur la sécurité des infrastructures et des systèmes de transport*), l'absence de conseiller(s) à la sécurité dans les entreprises où cela est nécessaire, selon la réglementation, devient un délit punissable d'une amende de 30 000 euros.



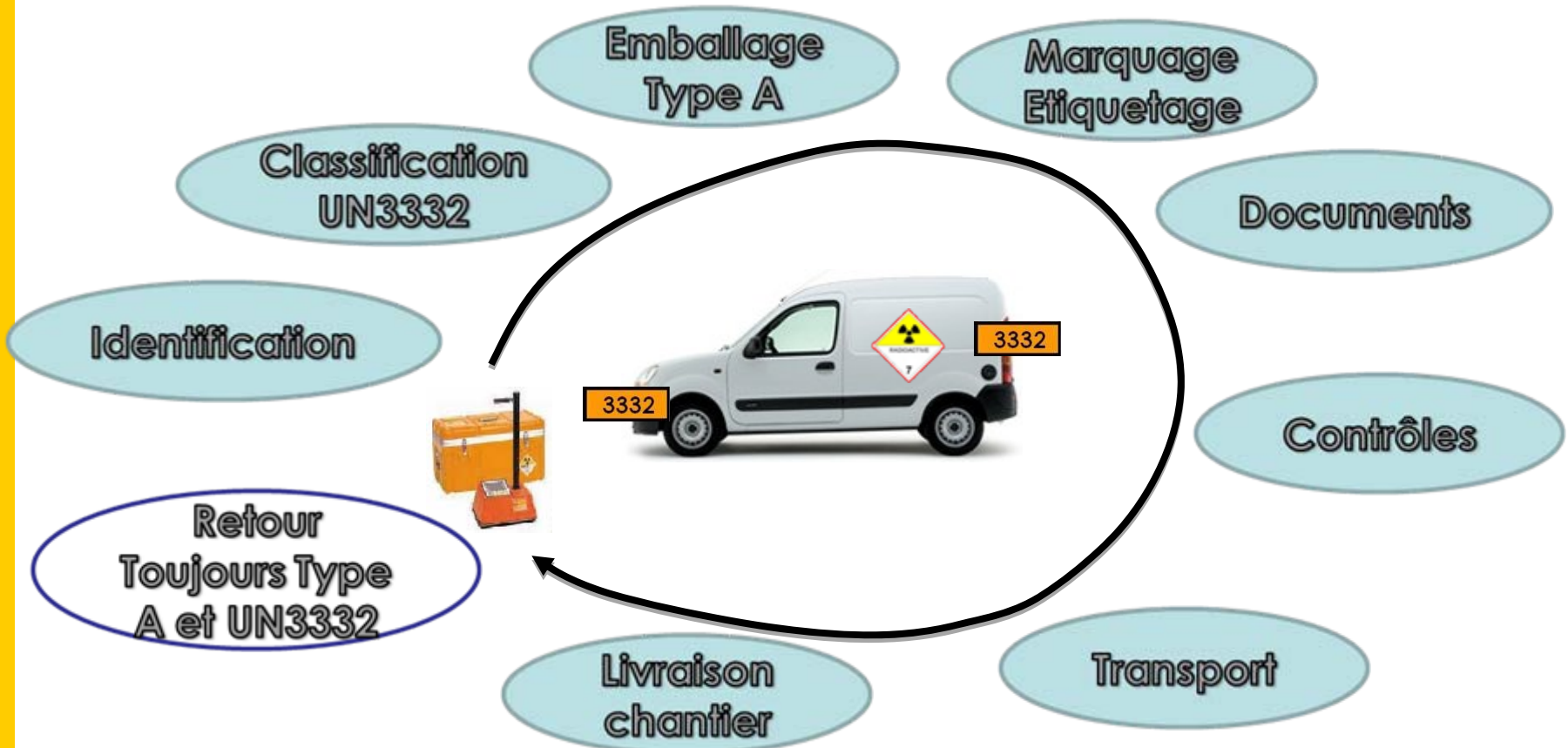
ASN journée du 4 février 2010

Le conseiller à la sécurité exerce ses missions sous la responsabilité du chef d'entreprise.

Sa mission essentielle est de rechercher tout moyen, et de promouvoir toute mesure, dans les limites des activités concernées effectuées par l'entreprise, afin de faciliter l'exécution de ces activités dans le respect des réglementations applicables et dans des conditions optimales de sécurité ».

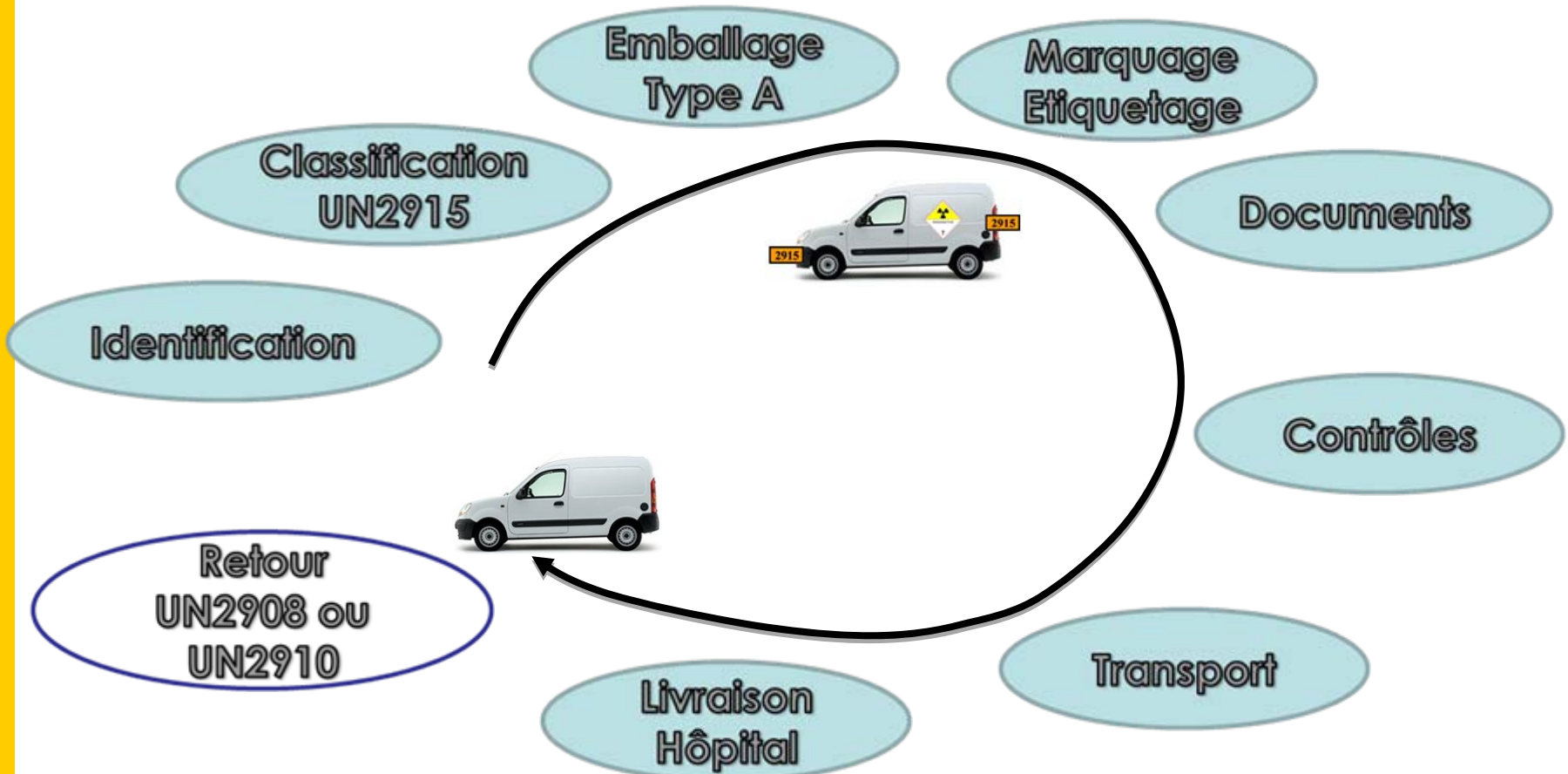
ASN journée du 4 février 2010

Exemple 1 : GAMA DENSIMETRE



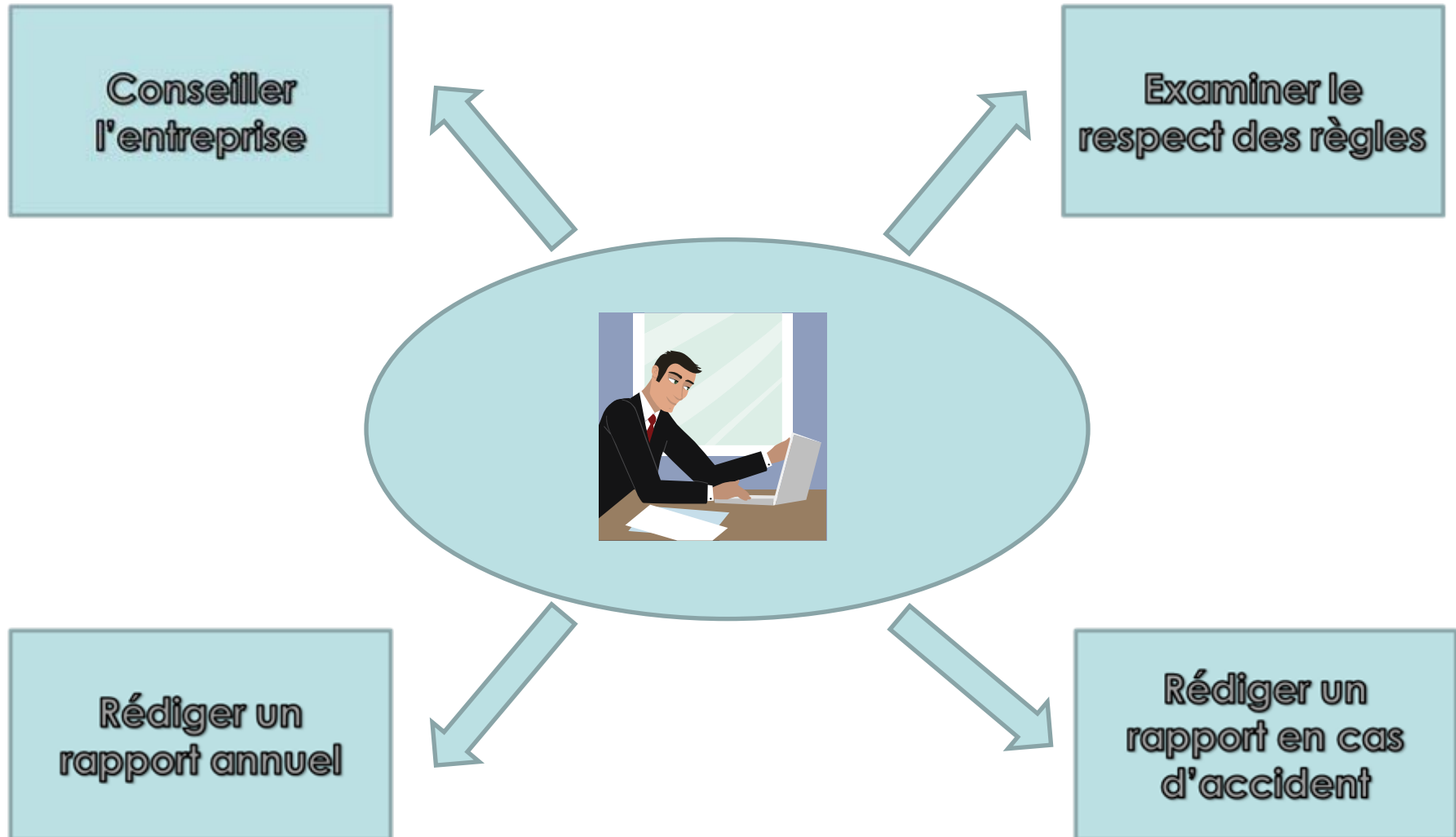
ASN journée du 4 février 2010

Exemple 2 : Fluore 18 (F-18)



Les tâches du CSTMD

ASN journée du 4 février 2010



ASN journée du 4 février 2010

Vous êtes concernés par l'obligation de désigner un conseiller à la sécurité ou vous avez des obligations réglementaires !!!.

SECURIDIS vous apporte :

- Son retour d'expérience
- Une veille réglementaire
- Un interlocuteur auprès de l'autorité et notamment l'ASN
- Une obligation de moyen et résultat et responsabilité civile
- Des experts en TMD, toutes classes et tous modes de transports

Quelle place êtes-vous prêt à accorder au CSTMD ?